

Conditions Générales – Carte de Fidélité eskandar – Paris

Introduction

1. Le programme de fidélité eskandar a été mis au point et est géré par eskandar, SARL au capital de 657.500,00€ dont le siège social est à Paris, 7 rue Princesse - 75006, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 449 112 002.
2. Les présentes Conditions Générales définissent les conditions de participation au programme eskandar, l'utilisation de la Carte de Fidélité, la collecte des points, les cartes cadeaux (régis par des conditions générales distinctes) et toute offre faite dans le cadre de la Carte de Fidélité eskandar, («la Carte»).

Acceptation des conditions générales :

3. Le simple fait d'adhérer au Programme de Fidélité et /ou d'utiliser la Carte entraîne l'acceptation entière et sans réserve des présentes Conditions Générales et leurs éventuelles modifications voire article 18 ci-dessous.
4. Dans l'éventualité où il existerait toute disparité, que ce soit entre les Conditions Générales en vigueur et toute autre information ayant pu être donnée concernant le Club de Fidélité eskandar, lesdites Conditions Générales prévaudront.

La Carte

5. Le Club de Fidélité eskandar est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, à l'exception de tout employé du groupe eskandar.
6. La Carte est strictement personnelle. Elle ne peut être transférée, cédée, donnée ou prêtée à quiconque. Il ne s'agit pas d'une carte bancaire de quelque nature que ce soit.
7. La Carte ne peut être utilisée que pour la collecte de points offerts dans le cadre d'achats réalisés auprès de la boutique eskandar ayant émis la Carte. Les points seront attribués sur présentation de la Carte conformément aux dispositions ci-dessous.
8. Il ne sera émis qu'une Carte par personne et par point de vente selon les Conditions Générales régissant la Carte de Fidélité. Il est néanmoins possible de demander à ce qu'une autre Carte soit émise par un autre point de vente eskandar. Il est toutefois bien précisé que les points acquis et accumulés dans le cadre de tout achat ouvrant droit à l'octroi de points ne sont valables qu'auprès de la boutique ayant émis la Carte et où l'achat est réalisé ; les points ne sont ni cumulables ni transférables d'un point de vente à un autre, d'une Carte à une autre et sont régis par les conditions générales applicables à chaque point de vente.

Les points

9. Dans le cadre du Club de Fidélité, il vous est offert un point par euro dépensé par achat, sur place ou lors d'une transaction téléphonique, auprès de la boutique eskandar ayant émis la Carte. Seuls les achats réalisés auprès de la boutique eskandar ayant émis la Carte ouvrent droit à l'obtention de points.
10. Les points se convertissent en une valeur déterminée suivant le barème en vigueur lors de la conversion, présentement 100 points équivalent à 1 euro, ce barème peut varier et nous vous remercions de vous reporter au site www.eskandar.com.
11. Le titulaire de la carte peut prendre connaissance des points cumulés en boutique ou sur le site www.eskandar.com. Les points ainsi accumulés peuvent être utilisés dans le cadre du paiement partiel ou total de tout produit acheté dans la boutique eskandar où les points ont été acquis et où la Carte a été émise.
12. Les paiements relatifs aux frais postaux ou d'expédition n'ouvrent pas droit à l'obtention de points. Certains produits peuvent être ou se voir exclus et ne pas ouvrir droit à l'octroi de points dans le cadre du Club de Fidélité ; ceci sera clairement indiqué préalablement à toute transaction. eskandar se réserve le droit de modifier la liste des produits exclus et fera tout son possible pour en informer les membres du Club de Fidélité dans les meilleurs délais par courriel ou en boutique.
13. L'obtention de points lors de tout achat ouvrant droit à l'octroi de points ou leur utilisation dans le cadre d'un paiement, est soumise à la présentation de la Carte. La valeur représentée par ces points ne peut être utilisée que par le titulaire de la Carte. Les points ne peuvent être convertis que dans la boutique eskandar ayant émis la Carte. Les points de fidélité n'ont pas de valeur marchande et ne peuvent en aucun cas être convertis en espèces.
14. Dans l'éventualité de tout remboursement total ou partiel ou de tout ajustement de prix concernant un/des produit/s ayant donné droit à l'octroi de points, tous les points correspondants au montant remboursé ou à l'ajustement auquel il est procédé seront automatiquement retirés.
15. Les montants des achats antérieurs à la création de la Carte ne seront pas pris en compte.
16. Les points seront acquis et se cumuleront du 1er janvier de chaque année ou 31 décembre de la même année. L'intégralité des points ainsi accumulés devra être utilisée pendant l'année durant laquelle les points ont été acquis et au plus tard avant le 31 mars de l'année suivante. Au 1er Avril de chaque année tous les points acquis l'année passée et non utilisés, seront perdus et automatiquement annulés.
17. A tout moment, les points pourront être convertis selon le barème en vigueur en une valeur déterminée et ce crédit pourra être utilisé dans le cadre de l'achat de tout produit, à l'exception de ceux qu'eskandar se réserve d'exclure.
18. Les points acquis à compter du 1er janvier de l'année suivante ne s'ajoutent pas aux points accumulés lors de l'année calendaire précédente. Le compte de chaque titulaire de la Carte repart à 0 au 1er janvier de chaque année.

Classification

19. Le montant total des achats réalisés durant l'année précédente, ou durant l'année en cours pour les nouveaux membres détermine un niveau de classification et l'appartenance à la 1ère, 2ème, ou 3ème catégorie selon le barème établi par eskandar. Le niveau de points requis pour chaque catégorie ainsi que les avantages offerts du fait de l'appartenance à l'une de ces catégories sont détaillés sur le site internet www.eskandar.com. L'appartenance à une catégorie sera revue chaque année en janvier et à tout moment entre le 1er janvier et 31 décembre lorsqu'un membre, de par le montant de ses achats auprès de la boutique ayant émis sa Carte, sera en droit d'appartenir à une catégorie supérieure. eskandar notifiera tout membre de tout changement de catégorie le concernant. Il est précisé que dans l'éventualité où le montant d'achat réalisé pendant toute année calendaire ne satisfierait pas au montant minimum de points requis pour continuer à appartenir à cette catégorie, eskandar notifiera le membre concerné de la catégorie à laquelle il appartiendra pour la prochaine année ou jusqu'à ce que son niveau d'achat lui permette de revenir à la catégorie à laquelle il appartenait. En rejoignant une catégorie plus élevée le membre concerné bénéficie immédiatement des avantages liés à cette nouvelle catégorie, mais seulement à compter de la date de notification de ce changement par eskandar, sans aucun effet rétroactif.
20. Toute offre ou cadeau dont peuvent bénéficier les membres du Club de Fidélité le sont toujours à la discrétion de la maison eskandar et sous réserve de stock disponible. eskandar se réserve le droit d'offrir tout cadeau de substitution de son choix ou de mettre un terme à son offre.

Perte ou vol de la Carte eskandar

21. Les points acquis ne peuvent faire l'objet d'aucun transfert quel qu'il soit d'une Carte à une autre, à l'exception de l'éventualité de perte ou de vol de la Carte. En cas de perte ou de vol de la Carte, il est de la responsabilité du titulaire de prévenir eskandar dans les meilleurs délais. eskandar ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de la perte ou du vol d'une Carte ou de toute conséquence éventuelle de ceux-ci y compris son utilisation. En cas de perte ou de vol de la Carte, l'émetteur de la Carte est déchargé de toute responsabilité.

Changement d'adresse

22. Il est de la responsabilité du titulaire de la Carte de communiquer à la boutique ayant émis la Carte tout changement d'adresse concernant le titulaire de celle-ci. eskandar ne peut en aucun cas être responsable de non remise de la Carte par courrier, une fois celle-ci émise et envoyée.

Utilisation frauduleuse

23. eskandar se réserve le droit de ne pas autoriser la remise de toute Carte de Fidélité ou l'utilisation de toute Carte ou de tout point si eskandar considère que le présent programme a été utilisé de façon frauduleuse.

Durée et modification du programme

24. eskandar peut modifier ou mettre un terme au Programme de Fidélité eskandar sous réserve d'en avoir préalablement informé les titulaires avec un préavis d'au moins quinze jours. L'émetteur de la carte est déchargé de toute responsabilité en ce qui concerne toute perte ou dommage en résultant.
25. La version en vigueur des Conditions Générales est accessible sur le site internet www.eskandar.com et est disponible en boutique.
26. Le personnel de la boutique eskandar ayant émis la Carte peut fournir toute information concernant le compte de la Carte ainsi que toute autre information éventuelle concernant celle-ci.
27. Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis au tribunal compétent désigné par le Code de Procédure Civile.

Informatiques et Libertés

28. Les informations collectées sur le client lors de l'activation de la Carte de Fidélité sont destinées à eskandar, qui se réserve toutefois le droit de les transmettre à des tiers. Elles sont nécessaires à la gestion de la relation commerciale entre le client membre du programme de fidélité et eskandar.
29. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès aux informations le concernant, d'un droit de les faire rectifier ou compléter si elles sont inexactes ou incomplètes, d'un droit de s'opposer à leur transmission à des tiers, d'un droit de s'opposer sans frais à ce qu'elles soient utilisées pour lui adresser des sollicitations commerciales et, plus généralement, d'un droit de s'opposer à toute forme de traitement tel que défini à l'alinéa 3 de l'article 2 de ladite loi. Pour cela, il suffit d'en faire la demande écrite à : eskandar, SARL au capital de 657.500,00 € dont le siège social est à Paris, 7 Rue Princesse - 75006 Paris, RCS Paris B 449 112 002.
30. eskandar a déclaré à l'Autorité française en matière de Protection des Données (Commission Nationale Informatique et Libertés – CNIL) le traitement des données personnelles concernées.